



Handicap et publics sensibles

Animations en institutions spécialisées



Contact : Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs
Mairie Annexe, Pôle Associatif du Petit Collège, 5 Place du Petit Collège, 69005 LYON
Tél. 06 10 60 60 75 - 09 65 18 10 82
Courriel : contact@pseje.com - Site : www.pseje.com

Handicap et publics sensibles

Les Échecs est le seul sport qui permet aux handicapés et aux valides de jouer ensemble, au sein de la même compétition. Des organisateurs de tournois ou des animateurs de clubs (au travers de cours) mettent déjà à disposition des handicapés des moyens pour leur permettre de participer et la joie de ces derniers est visible à l'œil nu alors qu'ils ont pourtant des handicaps très lourds...

Rappelons que si on prend les références sportives (olympiques) le nombre de catégories d'handicapés est importante et varié en fonction des sports. La catégorisation utilisée par l'Éducation nationale est la suivante :

- 1 handicap visuel
- 2 handicap auditif
- 3 handicap moteur et maladie comprenant les dys (dyslexie, dyscalculie...)
- 4 handicap mental
- 5 trouble du comportement (notamment l'hyperactivité de réaction)

Ces différences impliquent la prise en compte spécifique de besoins de chaque population.

Les deux premières catégories accèdent plus facilement à l'apprentissage et à la compétition. Des adaptations du matériel et des règles ont été nécessaires mais elles sont très bien acceptées par les « valides ». La plupart des pratiquants de ces deux catégories peuvent pousser la porte d'un club, apprendre, jouer et participer aux compétitions.

Pour la troisième catégories, les difficultés peuvent être de trois ordres :

- l'accessibilité des locaux,
- la motricité déficiente qui peut nécessiter des adaptations matérielles parfois moins bien acceptées par des valides (outils informatique, aide extérieure pour le déplacement des pièces sur l'échiquier),
- la réticence à les faire participer à des compétitions « valides » parce qu'on ne veut pas les mettre à nouveau en échecs (sur protection).

Enfin les quatrième et cinquième catégories sont encore moins bien intégrées dans les clubs car les « valides » restent persuadés aux premiers abords que le Jeu d'Échecs est trop compliqué pour eux. De nombreux club de France compte au moins un hyperactif dans leur effectif, souvent ils l'ignorent et c'est souvent le jeune insupportable qui n'écoute rien, qui bouge tout le temps, qui répond trop vite et à coté de la plaque et qu'on garde peu au club car « pas dans le moule »...

Aujourd'hui nous avons réussi à créer quelques dossiers de ces différents handicaps que nous avons le plaisir de vous présenter tout en ayant en tête l'organisation du futur championnat d'Europe des non et mal voyants (Lyon juillet-août 2015) et prendre conscience que le championnat de France de ce même public se déroule tous les ans sur le département du Rhône (Saint Germain au Mont d'Or, notre région !)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce projet est axé autour de personnes handicapées. Il vise par le biais du jeu d'échecs les objectifs suivants :

Valoriser et développer les capacités de chacun afin d'oublier le handicap : être avec et comme les autres.

Permettre à la personne de devenir plus autonome, en lui donnant la possibilité de participer à une animation ouverte sur l'extérieur.

Contribuer dans un cadre collectif, à l'**apprentissage de la responsabilité** et à la **compréhension** et au **respect des autres**.

Intégrer les règles et les **respecter**.

Améliorer la **socialisation** et la **coopération**.

Aider à l'**investigation** et à la **concentration**,

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

La personne doit être :

- en mesure de suivre la règle.
- capable de coopération et de communiquer.
- capable de se concentrer et de s'investir tout au long du jeu.
- en mesure de respecter le groupe.
- dans une dynamique de progression.

Le groupe devra être :

- capable de dialoguer et de s'écouter.
- capable de s'entraider.
- capable de se concentrer et de s'investir.
- capable de respecter les règles.

Introduction :

« Il y a plus d'aventure sur un échiquier que sur toutes les mers du monde. » (Pierre Mac ORLAN)

Le Jeu d'Échecs traverse l'histoire et continue de fasciner l'Homme. A l'amateur à peine éclairé comme aux grands champions, il offre émotions en tout genre, bien davantage que tout autre jeu. Il a exalté de nombreux personnages célèbres jusqu'à leur inspirer romans, peintures, films...

Il a passionné et passionne toujours aujourd'hui de grands hommes et des millions de joueurs de divers horizons et de diverses cultures de part le monde.

A la genèse du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs, un souhait commun : celui de lancer de vastes actions citoyennes et inter-générationnelles dans le monde échiquéen et de recenser les ressources humaines nécessaires à la construction d'un tel projet.

Afin de mener à bien ces objectifs, l'association recherche différents acteurs, notamment dans les domaines de la Santé, de l'Éducation, de l'Entreprise, de la Formation Professionnelle et de la Culture.

En effet les domaines d'intervention possibles avec le Jeu d'Échecs sont très nombreux et notre discipline sportive et éducative peut amener tellement de choses positives ! Voyez par vous-même avec la liste ci-dessous... Néanmoins comment une seule association peut-elle créer les supports de toutes ces actions ? C'est impossible !

Ainsi nous sommes aussi à la recherche de structures dynamiques et leaders qui pourront nous aider grâce à leurs expériences et dont nous ne manquons pas de diffuser le savoir-faire !

Scolaires :

- 1) Le Jeu d'Échecs dans les écoles maternelles (privées / publiques).
- 2) Le Jeu d'Échecs dans les écoles élémentaires (privées / publiques) (temps scolaire ou périscolaire).
- 3) Le Jeu d'Échecs dans les collèges (privés / publics)

Section Sportive Échecs et Bac + 2 :

- 4) Le Jeu d'Échecs dans les lycées.
- 5) Le Jeu d'Échecs à l'université.

Retraite, handicap et hôpital :

- 6) Le Jeu d'Échecs en maisons de retraites, foyers logement, EHPAD
- 7) Clubs du 3ème âge et Jeu d'Échecs.
- 8) Le Jeu d'Échecs pour les non et mal voyants.
- 9) Le Jeu d'Échecs pour les sourds et mal entendants.
- 10) Le Jeu d'Échecs dans des institutions spécialisées (Handicap, Trisomie, Autisme).
- 11) Le Jeu d'Échecs en milieu hospitalier.

Maisons d'arrêt :

- 12) Le Jeu d'Échecs dans les maisons d'arrêt.

Développement de l'International :

- 13) Le Jeu d'Échecs et les jumelages internationaux.

Internet :

- 14) Internet, Jeu d'Échecs et vidéo : jeu en ligne, vidéos de cours en ligne, vidéos de reportages des grands tournois, cours d'Échecs par Internet.

Autres interventions possibles :

- 15) Clubs,
- 16) MJC et centres sociaux,
- 17) Centres de vacances,
- 18) Comités d'entreprises, etc.
- 19) Conférences : Jeu d'Échecs et Histoire, Jeu d'Échecs et Littérature, Jeu d'Échecs et Cinéma, etc.



Formations professionnelles et diplômantes

20) L'ADJE (Agent de Développement du Jeu d'Échecs),
21) L'IEPA (Intervenant Échecs Pro Animation),
22) Arbitrage (AF4, AF3, etc. se tourner vers la Fédération Française des Échecs).

Créations d'emploi : Un modèle économique social et solidaire avec le Jeu d'Échecs, vecteur de cohésion sociale et d'actions citoyennes !

23) Les différents contrats de travail et aides à l'emploi, le statut d'indépendant ou d'auto-entrepreneur pour développer le Jeu d'Échecs et votre profession...

LE GUIDE DE L'ANIMATEUR

Définition de l'animation

« Animer, c'est donner vie, prendre soin de... »

Étymologiquement, le verbe ANIMER vient du latin « *animare* » qui signifie : donner la vie, encourager, rendre plus vif. Le terme ANIMATION de « *Anima* » = l'âme et « *animus* » = l'esprit, le souffle de vie.

C'est à dire la chaleur, l'entrain mis dans une action, dans une expression, dans un comportement afin de rendre plus vif, d'intéresser, d'inspirer quelqu'un...

Au sens général du terme, l'animation est « *un ensemble de moyens et méthodes mis en œuvre pour faire participer activement les membres d'une collectivité à la vie de groupe.* »

BUT DE L'ANIMATION

Au niveau individuel l'atelier stimule :

- Le fonctionnement sensoriel,
- L'autonomie, en restant à l'écoute des besoins, désirs,
- Les fonctions cognitives,
- La qualité et la quantité des interactions entre les personnes,
- L'image ou la perception que la personne a d'elle-même. Ceci peut se faire en privilégiant plutôt la valorisation des capacités physiques ou mentales de chacun.

Au niveau du groupe, le but de l'animation est de donner une âme, un sens et un intérêt à la vie en collectivité. Cela peut se faire en créant un climat, un dynamisme au sein de l'établissement visant à améliorer la qualité de vie et faciliter l'adaptation à la vie communautaire.

Être avec et comme les autres et oublier son handicap.

- permettre aux personnes handicapées de développer au sein des établissements leurs qualités intellectuelles, émotionnelles et sociales par la pratique d'une activité exigeante et ludique : le Jeu d'Échecs.
- cultiver et éveiller chez les personnes handicapées des qualités nécessaires à la concentration, la volonté, la spatialisation, la mémoire, le respect de l'adversaire et celui des règles.

COMMENT INCITER LES PERSONNES HANDICAPÉES A PARTICIPER ?

- Ne jamais obliger à participer, toujours proposer afin de stimuler et donner envie.
- Expliquer l'intérêt du jeu, qu'ils vont passer un bon moment, que cela leur permettra de mieux connaître les autres...
- Permettre dans un premier temps d'être simplement observateur pour leur faire profiter de l'ambiance et dans un deuxième temps les amener à être participant.
- Tenir compte de leurs intérêts et non pas de ceux de l'animateur.
- S'adapter aux possibilités et aux capacités des personnes handicapées.
- Savoir valoriser et développer les capacités de chacun en leur donnant confiance.

EXEMPLE DE PROGRESSION PÉDAGOGIQUE D'UNE ANIMATION

POUR UNE PÉRIODE DE 3 MOIS & 12 INTERVENTIONS

2 premières séances :

Présentation du Jeu d'Échecs traditionnel :
le Jeu d'Échecs, une belle histoire...
les règles du jeu,
l'échiquier,
les pièces,

la disposition des pièces sur l'échiquier, approche de la notion de déplacement des pièces.

8 séances suivantes :

Initiation avec le jeu « POKECHECS » :
rappel des règles du jeu,
le déplacement des pièces : Cavalier, Fou, Roi, Reine, Tour et Pion
la ligne droite, la diagonale...
la prise des pièces,

2 dernières séances :

Mise en situation autour du Jeu d'Échecs traditionnel :

organisation d'une partie,
les règles de comportement des joueurs,
le Roi : « approche » de la notion « échec et mat ».



UTILISATION DU JEU « POKECHECS »

Un jeu de cartes facile et ludique, testé dans 5 établissements scolaires à Lyon et baptisé par les enfants eux-mêmes. Imaginé par Thierry GHESQUIERE, animateur à Lyon Olympique Échecs, les règles et les modes de déplacement sont identiques au Jeu d'Échecs traditionnel (Les droits de ce jeu ont été, depuis sa création en 2010, rachetés par la société NATHAN à notre animateur : beau succès !).

C'est un outil pédagogique d'initiation où l'espace, échiquier réduit à 9 cases au lieu de 64 cases, limite le mouvement des pièces à leur plus simple expression ce qui facilite la compréhension. L'enfant peut ainsi intégrer plus facilement les différents modes de déplacement. La représentation visuelle des figures du jeu sur les cartes lui permet aussi de se familiariser avec les pièces du Jeu d'Échecs.

Cet outil convient parfaitement aux enfants de moins de 6 ans et peut convenir à tout type de public, afin de rendre accessible, les principes et les règles des échecs, pour tous.

La valeur pédagogique du Jeu d'Échecs

Sur le plan intellectuel

Mémoire :

- Mémoire visuelle (positions des pièces), mémoire d'enchaînements des coups.
- Mémoire courte, à long terme (apprentissage des ouvertures, des finales...).

Attention et concentration :

- Prise en compte d'éléments disparates d'un ensemble qui évolue en permanence.

Capacités de calcul :

- Prise en compte de la valeur relative/absolue des pièces, calcul des variantes.
- Repérage dans un espace plan.

Esprit d'analyse et de synthèse :

- Analyse d'une position : matériel, structure de Pions, sécurité du Roi...
- Raisonnement par déduction, rigueur logique.
- Objectivité, esprit critique.
- Capacité à concevoir un plan.

Imagination :

- Élaboration de la stratégie de jeu, et des tactiques.

Anticipation :

- Prévoir une suite de plusieurs coups en fonction du raisonnement de l'autre.

Sur le plan du caractère

Le Jeu d'Échecs participe à la structuration du caractère en favorisant certains critères tels que :

- la volonté de gagner,
- la volonté de réussir,
- la maîtrise de soi.

L'esprit de décision avec :

- le choix d'un plan.
- le choix du coup à jouer : réfléchir avant d'agir, décision irrémédiable.

Sur le plan moral et social

Le Jeu d'Échecs véhicule les valeurs suivantes :

- Respect d'autrui.
- Respect des règles.
- Travail en équipe.

Les différents types de handicap

Quels sont les différents handicaps ? Au-delà de la trop simple distinction « handicap mental - handicap physique », les médecins, les juristes et les responsables d'établissement peuvent avoir leur propre classification. Nous avons choisi de vous présenter la typologie proposée par le secrétariat aux personnes handicapées.

En fonction du type de déficience, il est possible de sortir de la catégorisation trop simpliste « moteur-mental » et de proposer une distinction plus fine.

Panorama des handicaps « mentaux »

Parce qu'il est à l'origine de nombreuses confusions entre les différents types de déficiences des fonctions supérieures, le terme « handicap mental » est souvent dénoncé par certaines associations. On préférera ainsi distinguer :

Les déficiences intellectuelles : Autrefois appelées « arriération mentale » ou « débilité mentale », ces déficiences peuvent être appréciées par différents tests de Quotient Intellectuel (QI). Ainsi, les déficiences intellectuelles se définissent par un QI inférieur à 69. Elles toucheraient selon cette définition 1 à 3 % de la population avec une plus forte proportion d'hommes. Mais cet outil ne permet pas de distinguer des déficiences plus spécifiques de certaines fonctions cognitives : langage ou autres troubles spécifiques d'apprentissage (dyscalculie, dyspraxies...).

La déficience mentale peut s'installer d'emblée lors du développement psychique de l'enfant ou apparaître suite à une détérioration secondaire (épilepsie sévère, maladie mentale...). Les causes les plus fréquentes sont la trisomie 21 et le syndrome de l'X fragile.

La trisomie 21 est une maladie génétique qui touche une naissance sur 800. Grâce des actions rééducatives spécialisées, l'insertion de ces personnes handicapées dans notre société est aujourd'hui possible, malgré la déficience intellectuelle.

Le syndrome de l'X fragile est une maladie génétique qui atteint le chromosome X. Bien que pouvant concerner les deux sexes, ce sont les garçons qui sont les plus touchés tant par le nombre (1 garçon sur 4 000 contre 1 fille sur 8 000) que par l'expression du handicap. Seuls 10 % sont atteints de déficiences intellectuelles sévères (QI<40). Les troubles du langage, l'hyperactivité, l'anxiété sociale et des conduites d'automutilation peuvent apparaître.

Les déficiences psychiques : Ces troubles concernent principalement la vie relationnelle, la communication et le comportement. Autisme, schizophrénie, troubles obsessionnels compulsifs, sont autant de troubles à distinguer des déficiences intellectuelles, tant pour rendre compte spécifiquement du vécu des personnes que pour définir les soins et l'accompagnement spécifique dont elles doivent bénéficier. Mais les structures d'accueil restent insuffisamment nombreuses.

Aperçu des handicaps physiques

En fonction des capacités atteintes, on a l'habitude de distinguer trois grands types de handicap physiques :

Les déficiences motrices (ou handicap moteur) : Selon les chiffres du ministère de la santé, 1,5 % de la population adulte est atteinte de troubles moteurs isolés. Si l'on considère le trouble moteur associé à d'autres déficiences, cette estimation atteint 4 %. Mais ce handicap moteur qui représente l'image collective même du handicap recouvre différentes réalités.

Les lésions de la moelle épinière provoquent en fonction de leur localisation une paralysie des membres inférieurs (paraplégie) ou des quatre membres (tétraplégie). Principalement dus à des accidents de la route, du sport ou du travail, ces handicaps touchent près de 30 000 personnes en France.

L'infirmité motrice cérébrale résulte de lésions cérébrales intervenant avant ou autour de la naissance (le plus souvent un accident vasculaire cérébral). Ces handicaps touchent 3 enfants sur 5 000 naissances. L'atteinte motrice peut revêtir différents degrés de sévérité : de la tétraplégie à une marche difficile. Enfin, ce handicap moteur est rarement isolé et les troubles associés peuvent gêner les acquisitions scolaires.

Les myopathies recouvrent différentes maladies neuromusculaires d'origine génétique : la myopathie de Duchenne, qui touche essentiellement les garçons (1 sur 3 500), la dystrophie myotonique de Steinert (5 personnes sur 100 000 autour de 25 ans) et de très nombreuses pathologies rares. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'Association française contre les myopathies.

Les handicaps sensoriels : Ces handicaps sont également très fréquents. Près d'un million et demi de personnes sont malvoyantes (dont 77 000 sont aveugles). Par ailleurs, les déficiences auditives moins visibles sont néanmoins très handicapantes. Trois millions et demi de personnes seraient ainsi malentendantes.

Les déficiences viscérales et générales : Longtemps méconnu en tant que handicap, les conséquences d'un cancer ou d'une insuffisance cardiaque ou respiratoire (mucoviscidose) représentent également de graves déficiences. Notons également le cas des épilepsies sévères (syndrome de West, de Lennox-Gastaut, de Landau-Kleffner...) qui peuvent induire des retards mentaux ou une perte du langage.

Plus rarement qualifié comme tel, certains retiendront un **handicap esthétique**. En effet, les séquelles esthétiques d'un accident ou d'une affection délabrante ne sont pas sans conséquences dramatiques pour la vie sociale et l'insertion professionnelle.

Quand les handicaps se conjuguent au pluriel

La distinction bien schématique entre handicap physique et mental ne permet pas de recouvrir tous les cas. Les handicaps ne sont pas toujours aussi bien différenciés, ainsi plusieurs combinaisons de déficiences permettent une nouvelle classification :

Le polyhandicap correspond à l'association de déficiences motrice et intellectuelle sévères associées éventuellement à d'autres déficiences, et entraînant une restriction extrême de l'autonomie. La plupart de ces situations sont liés à des malformations et des maladies affectant le fœtus et l'embryon, ainsi qu'une grande prématurité.

Le plurihandicap ou multihandicap est défini par l'association de plusieurs déficiences ayant approximativement le même degré de gravité. Ces situations posent des problèmes de prise en charge, car les capacités intactes ne permettent pas toujours d'utiliser les moyens de compensations habituels. On pense ainsi à des sourds-aveugles ou des infirmes moteurs cérébraux sourds.

Le surhandicap correspond à l'aggravation d'un handicap existant du fait des problèmes relationnels qu'il provoque. Ainsi, lorsqu'ils surviennent chez l'enfant, des handicaps sensoriels ou intellectuels peuvent altérer le développement psychique de l'enfant.